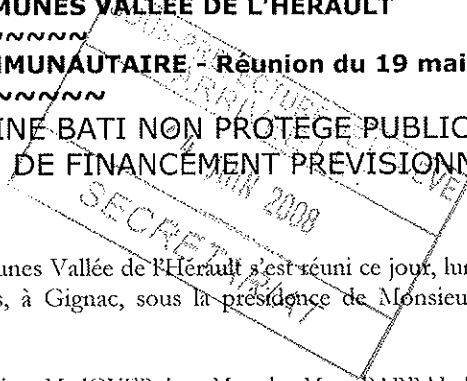


**République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT**

~~~~~  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 19 mai 2008**  
~~~~~

**PLAN DE RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI NON PROTÉGÉ PUBLIC - ETUDE DE
MAITRISE D'ŒUVRE - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**



Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 19 mai 2008, Salle du Conseil, au siège de la Communauté de communes, à Gignac, sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Étaient présents ou représentés : **Étaient Présents :** M. VILLARET Louis - M. JOVER Jean-Marcel - Mme BARRAL Hélène - M. DONNADIEU Jacques - M. CABELLO Gérard - M. SAINTPIERRE Michel - M. BONNAFOUS Claude - M. PALOC Eric - M. BERTOLINI Jean-Pierre - M. RUIZ Jean-François - Mme CONSTANT Agnès - M. DOUYSSSET Bernard - M. ARNAL Richard - Mme BÉDES Marie-Claude - Mme BRIBES Estelle - M. CADARS Cyrille - M. CADILLIAC Jean-François - M. CAUMEL Bernard - Mme CONTRERAS Sylvie - M. CORBEAU Eric - Mme DEJEAN Anne-Marie - Mme DELONCA Hélène - M. FABRIE Jean - M. GABAUDAN Jean-Pierre - M. GALABRUN Jacky - Mme GALVEZ Fabienne - M. GASTAN François - M. JEREZ Bernard - M. LASSALVY Christian - M. MARC Jean-Claude - M. MATHIEU Gabriel - M. PECHIN Jean-Pierre - M. PIERRUGUES Georges - M. POUJOL Robert - M. REQUIRAND Daniel - M. SIDERIS André - M. SIEGEL Robert - Mme THIVET Jacqueline - M. TOURET Jean-Louis - M. VAN-RUYSKENSVELDE Jean-Pierre - M. VENTURE Jean-Pierre - M. YVANEZ André

Absents ou excusés : **Absents ou excusés :** M. HENRY Marc - M. LAMONT Didier - Mme VAILLIE-SIBERTIN-BLANC Marie-Agnès M. CARCELLER Claude - Mme COMBES Caroline - M. DEJEAN Maurice - M. DURIEU Jean-Pierre - M. GREZIES Frédéric

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

Sur le rapport du Président,

Considérant qu'un inventaire du patrimoine bâti non protégé public a été mené de mars à septembre 2007 afin d'établir une liste-inventaire, représentant plus de 250 sites

Vu la décision du Bureau du 15 octobre 2007 approuvant le plan thématique de restauration et deux thèmes (le patrimoine hydraulique -1 ère partie et le patrimoine technique -2ème partie)

Vu la décision de la Commission environnement du 4 décembre 2007

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil décide, à l'unanimité :

- **d'approuver** le projet de plan de financement relatif à l'étude de maîtrise d'œuvre

Plan de financement

Origine du financement	Montants en € HT	%
Conseil régional	13 000,00 €	20,00%
Conseil général	13 000,00 €	20,00%
Europe	26 000,00 €	40,00%
Total des subventions publiques	52 000,00 €	80,00%
Autofinancement	13 000,00 €	20,00%
Total des autres participations	13 000,00 €	20,00%
Total général	65 000,00 €	100,00%

- **d'autoriser** Monsieur le Président à solliciter les subventions nécessaires d'un montant de 52 000 € H.T., soit 80 % du montant de l'étude,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à modifier, si besoin, le plan de financement,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 2008-48 le 2 JUIN 2008
Publication le 2 JUIN 2008
Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
Gignac, le 2 JUIN 2008
Le Président de la Communauté de communes,
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes

